Cet article pourrait, s'il n'y était pas répondu, laisser de mauvaises impressions, chez ceux qui le liront, et faire croire que notre Comité de direction est ignorant et malhonnête.

Ces diverses considérations me forcent à répondre, mais aussi succinctement que possible, et une fois pour toutes, afin de rendre justice à qui de droit.

Monsieur *Justice* commence par se plaindre de ce que, dans la liste des prix, les brebis ont des prix aussi élevés que les *Taures* et les vaches à lait; Pour comprendre cette distribution, il est bon de savoir que la race ovine est celle qui est la plus améliorée, dans notre comté, et qu'un grand nombre de membres de la société ont fait de grands sacrifices pour se procurer de beaux sujets, dans cette race ; c'est afin d'encourager ces membres à continuer à améliorer leurs troupeaux de moutons, et les recompenser des importations déjà faites, que le comité de direction a augmenté, faiblement, les prix accordés pour cette race, sans préjudice aux autres races qui sont encore très peu améliorées, et qui, parconséquent et de l'avœu de Mr. *Justice*, lui-même, ne méritent pas des prix élevés.

D'ailleurs, en consultant cette malheureuse liste des prix, qui sont à distribuer, je vois que le montant accordé à la race bovine est de quatre-vingt douze dollars ($92.00), tandis qu'il n'est alloué à la race ovine que soixante-neuf dollars (69.00), laissant une différence de $ 23,00 en faveur des bestiaux ; mais cette différence n'est pas suffisante aux yeux de ce cher Monsieur, et je vais tâcher de vous en dire la raison. Ce bon Monsieur a fait, il y aura deux ans l'automne prochain, je crois, l'achat d'un troupeau de moutons, qui lui a coûté la bagatelle de trois cent vingt-cinq dollars ($325.00), dans ce troupeau se trouvaient deux brebis qu'il a acquises au prix de soixante-quinze piastres ($75.00) chacune.

Cette importation, à des prix exhorbitants, a été un vrai *fiasco*, et ces *chers* moutons ont peine à obtenir les derniers prix dans leurs classes respectives ; de là la prétention de Mr. *Justice* à faire diminuer les prix accordés dans cette classe.

Maintenant, voulez-vous savoir et connaître son intérêt tout particulier, pour l'augmentation des prix, dans la classe des bestiaux (les vaches à lait en particulier.) Voici : Mr. *Justice* a aussi fait l'acquisition d'une vache à lait, au prix de soixante-quinze dollars ($75.00), qui est, sans difficulté, la plus belle vache du comté, jusqu'aujourd'hui.

Comme ce n'est que dans cette catégorie et celle des Taures provenant de cette vache, que ce Mr. peut lutter avec avantage, à la prochaine exhibition, il prétendrait, avec un désintéressement digne d'éloge, que tous les prix soient concentrés, dans ces deux dernières classes.

Si j'avais un conseil à donner à Messieurs les directeurs, ce serait certainement celui de faire immédiatement droit aux *justes* demandes de ce Monsieur, car s'ils persistent dans leur détermination, ils sont menacés d'être harcelés de rechef, par ces écris assommants de Mr. *Justice*, ce dont Dieu les préserve.

Que dire à présent de la longue tirade qui termine l'article en question, et où l'auteur s'évertue à faire croire que le nombre de prix accordés, dans chaque catégorie, est énorme et conseil au comité d'en réduire le nombre à quatre ; pas de réponse à cette boutade ; qu'il me suffise de dire que, si ce M. avait bien examiné la sus-dite liste, il eut vû que le nombre de prix, dans chaque classe, est précisément ce qu'il demande, c'est-à-dire trois ou quatre au plus.

En terminant, qu'il me soit permis de donner un conseil à ce M., qui se permet d'en donner aux autres. Ecrivez, tant qu'il vous plaira, M. *Justice*, mais de grâce, respectez la vérité et les convenances ; c'est le moins qu'on puisse exiger de vous, surtout dans une question aussi délicate, que celle traitée dans votre article en date du huit mai dernier.

UN MEMBRE DE LA SOCIÉTE D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BERTHIER.

Berthier 22 juin 1870.

Nous aurions préféré qu'on se serait abstenu d'en venir aux personnalités. Nous espérons que nos correspondants éviteront toujours ce défaut, qui cause un grand mal et fait presque toujours perdre le fruit des idées, très justes d'ailleurs, que l'on veut faire prévaloir. Quand à la question présente, tant que les directeurs des sociétés d'agriculture tendront à obtenir une amélioration quelconque au moyen de prix extraordinaires, quand même il faudrait retrancher tous les prix aux articles qui n'en méritent pas, et se sont ordinairement les plus nombreux, ils auront toutes nos sympathies. D'un autre côté, il est bon de tâcher d'encourager les efforts individuels dont le résultat ne peut manquer d'être d'un intérêt général. Et c'est ce qu'on néglige trop souvent. Par exemple, nous venons d'apprendre que dans un comté assez rapproché de Montréal, les directeurs d'une société d'agriculture auraient jugé à propos d'exclure d'une compétition des étalons du comté, un magnifique cheval percheron que quelques particuliers, hommes de progrès, venaient d'importer à grands frais. La chose est à peine possible, cependant on nous l'assure positivement, et on nous dit que la raison donnée par ces *intelligents* directeurs a été que si l'on avait permis au percheron de concourir, les autres propriétaires d'étalons auraient craint de ne pas avoir le premier prix !

Peut on croire à tant de sottise de la part des Directeurs d'une société d'agriculture ? Pour notre part, nous préférons n'y pas croire d'ici à ce que nous en ayions la preuve en main.

Pour la *Semaine Agricole*.

MAXIMES.

Monsieur le Rédacteur,

L'expérience de tous les siècles démontre que le peuple a toujours attaché une grande attention, une haute importance aux courtes maximes, aux proverbes, aux sentences, etc. Ces leçons, courtes mais claires, produisent sur lui, le plus souvent, plus d'effet que ne pourraient le faire, des pages les mieux écrites, les mieux pensées et les mieux raisonnées. C'est pour satisfaire ce goût, qu'on ne saurait trop louer, et qui est si bien en rapport avec les rares moments qu'il a à consacrer à l'étude, que je viens offrir à votre si utile publication, quelques sentences et proverbes, que j'emprunte à différents auteurs. Je suis certain que ces quelques lignes ne seront pas les moins lues, de toutes celles que contiennent vos nombreuses pages.

1RE. SENTENCE.

Le grand fléau de la propriété, c'est la dette ; non celle qui a été contractée pour faire valoir son bien, et qui est presque toujours avantageuse ; mais celle contractée pour satisfaire des besoins factices ou à l'amour du luxe.

2ME. SENTENCE.

L'agriculture n'est prospère que lorsqu'on gagne de l'argent en cultivant ; le bénéfice net, continue, voilà la vraie marque d'une bonne et sage agriculture

3ME. SENTENCE.

Celui qui fait pousser deux brins d'herbes là où il n'en poussait qu'un, fait plus pour ses semblables que le grand guerrier qui a gagné vingt batailles.

4ME. SENTENCE.

Celui qui ne fait rien apprend à mal faire et devient dangéreux pour lui-même et pour ses concitoyens.